



L'expérience et le système des privilèges d'invention au XVII^e siècle

Publication type: Article from a collective work

Collective work: [La Science prise aux mots. Enquête sur le lexique scientifique de la Renaissance](#)

Author: Ruellet (Aurélien)

Abstract: Au cours de l'époque moderne, les « inventeurs » parviennent à se faire reconnaître des droits spécifiques et, au moment même où émerge la méthode expérimentale moderne, les États européens délivrent des protections juridiques à de supposées inventions. Quels étaient les interférences entre les deux phénomènes ? Fait-on appel à la méthode expérimentale pour ces expertises ? L'article propose de répondre à ces questions à partir de l'étude de la France et de l'Angleterre du premier XVII^e siècle.

Pages: 213 to 228

Collection: [Encounters](#), n° 499

Series: Symposiums, seminars, and conferences on the European Renaissance, n° 115

CLIL theme: 4027 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Lettres et Sciences du langage -- Lettres -- Etudes littéraires générales et thématiques

EAN: 9782406109976

ISBN: 978-2-406-10997-6

ISSN: 2261-1851

DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-10997-6.p.0213

Publisher: Classiques Garnier

Online publication: 05-19-2021

Language: French

Keyword: Science, expérience, inventeurs, France, Angleterre, privilège, droit, preuve, Francis Bacon, histoire des sciences

[Display online](#)